

Paris, le 5 octobre 2017



Cette rencontre qui devrait être la première d'une série, présidée par la Secrétaire Générale des Ministères Economiques et Financiers, Isabelle Braun Lemaire, accompagnée notamment par la Directrice générale de la DGCCRF, Nathalie Homobono, fait suite aux propositions du Ministre de l'Economie Bruno Le Maire de discuter des quatre points abordés lors de l'audience du 25 juillet : chaîne de commandement, missions, proximité de l'échelon départemental et adéquation missions/effectifs.

Cette première réunion avait pour but de faire un point sur l'actualité, de voir la méthode et le processus de concertation à mettre en œuvre et d'avoir un premier échange sur les missions exercées par la DGCCRF.

AVENIR DE LA DGCCRF

une réunion de lancement

Déclaration Solidaires

ENFIN ! ... serions-nous tentés de dire !!!

ENFIN ... après 72 jours vous vous décidez à nous réunir alors que le Ministre avait parlé, lors de la rencontre que nous avons eue avec lui (et vous) le 25 juillet dernier, de rencontres rapides et avait suggéré l'utilisation des 2 mois restant utilement pour faire avancer le dossier.

Autant, après le courrier du Ministre et ses propos lors de l'audience, une lueur d'espoir avait été ravivée chez nos collègues, autant votre inaction pour nous réunir a eu un effet contraire. **Une nouvelle opportunité s'ouvre enfin pour retrouver une DGCCRF de pleine compétence, une DGCCRF efficace, réactive et respectueuse des personnels.**

Ceci est d'ailleurs souligné par les motions remontées du terrain, plus de 50 % des structures ayant fait part de leur volonté de voir rétablie la visibilité de la CCRF avec une chaîne de commandement verticale propre, un nécessaire renforcement des effectifs tant pour le SCL que pour la DGCCRF, le maintien et le renforcement des implantations départementales et la garantie de la gestion des missions, des moyens et des personnels CCRF par la CCRF.

Pour **SOLIDAIRES** notre revendication va donc, depuis 2009, dans ce sens. Elle est claire et constante. Une sortie des structures issues de la RGPP / RéATE est notre priorité pour retrouver une administration efficace au service de l'ordre public économique et de la protection des consommateurs.

Le projet que **SOLIDAIRES** a présenté aux Ministres successifs depuis 2012, a été affiné depuis l'été avec nos militants et nos adhérents. Nous aurons donc des propositions concrètes de réorganisation de la DGCCRF. Propositions sur l'organisation de la DGCCRF en elle-même, dont les nouvelles modalités de fonctionnement des réseaux, mais aussi sur les missions, dont celles appelées communément « périphériques » comme les secrétariats des baux commerciaux, les habilitations comme par exemple « la protection et le contrôle des matières nucléaires » et sur un allègement significatif des tâches administratives imposées notamment dans le cadre de la démarche qualité aux agentes et aux agents par l'Administration Centrale.

Sans évoquer tout le panel missions, deux ou trois exemples les concernant.

▶ La DGCCRF se doit aussi de savoir dire non à certaines demandes consistant à nous redonner de nouvelles missions qui n'ont rien à voir avec notre champ de compétence comme cela a été fait avec les PED (Points d'Entrées Désignés) pour les produits bio importés.

▶ Concernant ce que nous appelons communément la remise directe, il est essentiel que la DGCCRF poursuive son action dans ce domaine. Par contre, obtenir l'arrêt d'Alim' Confiance serait une très bonne chose. Aucun intérêt ni pour le consommateur, à peine pour les professionnels et alourdissement des procédures pour les agent(e)s.

▶ Les CPMM (Contrôle de Première Mise sur le Marché) tendent à devenir de simples inspections, d'ailleurs les professionnels nous considèrent de plus en plus comme des auditeurs et non plus comme des agent(e)s effectuant des contrôles.

Pour **SOLIDAIRES** l'ensemble des missions doit être conforté et renforcé. Le Premier Ministre a demandé à ses Ministres de lui faire des propositions sur des externalisations, suppressions, etc., notre réponse est claire, pas de suppression, pas d'externalisation, mais au contraire renforcement et développement avec les effectifs confortés nécessaires à leur bon exercice.

D'après les informations que nous avons eues, plusieurs intervenants lors des états généraux de l'alimentation ont fait part de leur souhait de voir renforcer les contrôles en la matière. Comment répondre à cette demande alors que la DGCCRF est exsangue dans son organisation structurelle et dans ses effectifs ? Quelles réponses le Ministre va-t-il apporter à ces demandes ? La question de l'emploi est donc en partie essentielle.

Dans son courrier du 11 juillet dernier, le Ministre évoquait la taille « sous-critique » de certains départements dotés de moins de 9 agents. Dans son discours lors de la réunion il a affirmé son attachement au département. Nous souhaitons donc savoir comment vous comptez concilier les 2 alors même que les effectifs actuels sont sous calibrés et que des suppressions d'emplois seraient annoncées pour le budget 2018 ?

De plus, alors que Bruno Le Maire nous demande de travailler autour d'un projet de reconstruction, la première de ses décisions serait d'amputer les effectifs de la DGCCRF. Incohérence !

Incohérence qui conduit à l'incompréhension, sauf à vouloir dans le même temps sabrer dans les missions.

Notre projet de réorganisation structurelle conduirait à un allègement du niveau régional et à un rééquilibrage important en matière de missions et d'emplois au bénéfice des départements. La DGCCRF a été à une époque une administration que des étudiant(e)s, des salarié(e)s ou des collègues d'autres administrations souhaitaient intégrer. Depuis plusieurs années elle provoque l'effet inverse. De moins en moins de candidat(e)s aux concours externes et internes, la DGCCRF n'attire plus. De plus en plus d'agent(e)s cherchent un moyen de la quitter car le travail et les conditions d'exercice sont devenues inintéressantes, la faute à la RéATE en grande partie mais aussi aux méthodes de travail qu'il convient de revoir très grandement.

Nous notons aussi que le nombre de jours d'arrêts de maladies est exponentiel : + 22 % entre 2016 et 2015 en COM, + 90 % en CLM et + 105 % en CLD.

Les agent-e-s de la DGCCRF sont totalement désenchanté-e-s, les réponses qui leurs seront apportées par ce nouveau round de discussions autour de la sortie de la DGCCRF des DDI serait déjà un premier grand pas réalisé.

*Pour terminer cette intervention, **SOLIDAIRES** souhaiterait pouvoir disposer d'éléments tels que :*

- ▶ *Le rapport des IGF.*
- ▶ *Le rapport du directeur du Pôle C de Marseille à qui le Ministre a demandé le même type de réflexions sur les missions et la structuration de la DGCCRF.*
- ▶ *Votre projet en matière d'évolution structurelle. Mais aussi les réflexions en matière de missions et de leurs modalités et conditions d'exercice.*
- ▶ *Vos perspectives en matière d'évolution des emplois car la lecture du projet de budget ne permet pas de mesurer pleinement la catastrophe qui s'annonce.*
- ▶ *La garde des sceaux a lancé 5 chantiers dont l'un porte sur l'amélioration et la simplification de la procédure pénale. Nous souhaiterions, si des évolutions doivent intervenir sur nos procédures en être informés et pouvoir les évoquer en groupe de travail.*
- ▶ *Un calendrier des prochaines réunions est indispensable, au plus vite.*

Enfin, Madame la Secrétaire Générale, lors du CTM du Ministère de l'Agriculture, votre homologue aurait annoncé aux organisations syndicales que le Premier Ministre aurait d'ores et déjà arbitré sur un statu quo en matière d'évolution des structures, sous-entendu des DDI. Quelles sont les informations dont vous disposez à ce sujet ?

**Y'a pas à dire mais
45 suppressions d'emplois
Cela plombe l'ambiance !!!**



Sur l'actualité

La Secrétaire Générale a précisé :

► Qu'une Réunion Inter Ministérielle (RIM), avec l'ensemble des ministères parties prenantes dans les DDI, s'était déroulée le 8 septembre dernier pour évoquer l'organisation de la DGCCRF.

► Que le programme « Action Publique 2022 » voulu par le Premier Ministre s'inscrivait dans une contrainte budgétaire forte et que l'ensemble des Ministres devraient lui présenter dans ce cadre un plan de transformation ministérielle. Il comprend trois volets : les travaux du comité Action publique 2022, le grand forum de l'action publique et cinq chantiers transversaux de transformation.

Parmi ces chantiers, la réorganisation de la DGCCRF et de ses missions s'inscrit principalement dans celui consacré à « l'organisation territoriale des services publics ».

► Dans l'attente des résultats d'Action Publique 2022, le plan d'actions interministérielles (dit plan Macron) devra se poursuivre.

Elle a indiqué qu'il y aurait un gros travail de conviction à faire auprès des autres Ministères et qu'elle comprenait l'impatience des organisations syndicales et des agents mais que du temps était nécessaire.

A la demande de **SOLIDAIRES**, la Secrétaire générale a précisé que différents schémas avec des variantes seraient proposées pour le 1er décembre 2017 au Premier Ministre, en partant du diagnostic missions - adéquation des moyens afin d'en déduire une organisation.

A la demande des organisations, elle également confirmé que notre service serait amputé de 45 ETP sur le budget 2018.

SOLIDAIRES a souligné que Bercy pouvait s'appuyer pour son travail de conviction sur les autres administrations qui souhaitent elles aussi quitter les DDI.

Concernant la remarque sur le fait que du « temps était nécessaire » **SOLIDAIRES** a indiqué qu'il ne fallait pas tarder car les agents s'impatientent et de nombreux agents, dont certains jeunes notamment, commencent à quitter notre administration.

Pour terminer, Mme Braun Lemaire a indiqué que 3 groupes de travail se réunirait prochainement portant sur :

- **Les missions et les objectifs de la CCRF.**
- **Les modalités d'exercice des missions dont ses moyens, la répartition de ceux-ci, les conditions de travail, ...**
- **Propositions portant sur l'organisation et les missions.**

SOLIDAIRES a demandé très fortement à la Secrétaire Générale d'intervenir auprès du Ministre de l'Économie afin que les suppressions d'emplois prévus cette année soient arrêtées. En effet, comment peut-il demander un travail sur les missions et l'organisation et sans avoir les conclusions de cette démarche supprimer des 45 ETP (Équivalent Temps plein) correspondant peu ou prou à l'effectif d'une très grosse direction.

De plus, dans son courrier du 11 juillet il reconnaissait lui-même la taille « sous-critique » de nombre de direction et supprimer encore des postes n'allaient pas conduire à rectifier cette tendance pour une administration déjà exsangue.

Le Ministre lors de son déplacement à Marseille aurait indiqué qu'il n'avait pas d'a priori et qu'il fallait « recentrer nos missions sur les attentes sociales sociétales fortes ».

Pour **SOLIDAIRES** la question est alors de savoir quelle société nous voulons. Au vu des politiques mises en œuvre depuis 5 mois, nous avons des doutes sur la possibilité de trouver un consensus sur cette question.



Pour **SOLIDAIRES** les réunions qui sont à venir auront un lourd et important travail à réaliser et il faudra consacrer le temps nécessaire aux débats...

Pour ce faire **SOLIDAIRES** a rappelé ses besoins en matières d'information de la parité syndicale, rapport IGF, rapport de la Direccte 13, projet de l'administration sur la structuration et les missions, besoin d'être informé des discussions autour de l'organisation territoriale des services publics, ...